

dessous du seuil de la pauvreté. Il n'a même pas daigné répondre à la question. La réponse, bien entendu, est non. Quelle est la différence lorsque le premier ministre passe six jours dans l'Arctique et six jours à se rendre compte comment les miséreux vivent au Canada? La réponse est qu'il est très agréable de se rendre dans l'Arctique, notamment lorsqu'on est accompagné d'une foule de photographes, de journalistes et de caméramen de la télévision, d'être élégant, de poser avec des jeunes Esquimaudes, de battre du tambour, de danser et de paraître dans tous les journaux et sur les écrans de la télévision d'un bout à l'autre du Canada. Mais les taudis font un piètre décor pour les caméras de la télévision et un sujet médiocre pour les photographies et les nouvelles. La pauvreté est une chose fort désagréable et peu jolie à envisager. Le premier ministre ne croyait pas qu'il serait opportun de se faire accompagner par les photographes qui montreraient la situation qui existe dans une société juste que lui-même et son gouvernement étaient censés créer. Il prétend simplement donc que la pauvreté n'existe pas. Il détourne la tête.

C'est un premier ministre comme le nôtre qui cherche à établir la société juste. C'est pourquoi le chômage ne lui apparaît comme rien d'autre qu'un chiffre.

**M. l'Orateur suppléant:** Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est terminé.

**Des voix:** Continuez.

**M. l'Orateur suppléant:** Consent-on à l'unanimité à laisser le député poursuivre?

**Des voix:** Non.

**L'hon. M. Hees:** J'avais justement terminé. Merci tout de même. C'est beaucoup trop d'obligeance!

**L'hon. M. Dinsdale:** Le gouvernement ne veut pas entendre parler de pauvreté.

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** En ce qui concerne ce bill et les sommes qu'il prévoit, je dirais qu'une partie importante de cet argent affecte les gens de ma circonscription et, en fait, tous les habitants de l'Ouest canadien. Dans ses brèves remarques le ministre a déclaré qu'il voulait profiter de cette occasion pour signaler aux députés qu'ils ont mal interprété certains faits contenus dans ces prévisions et dans ce bill. Après avoir été en Saskatchewan, si le ministre pense que les députés sont dans l'erreur, il n'a encore rien

vu. Il a été en Saskatchewan, comme moi, et s'il avait écouté comme je l'ai fait, il se serait aperçu que nombre de cultivateurs pensent avoir été induits en erreur. En un mot, qu'on les a menés en bateau.

Lorsque nous examinons les prévisions de dépenses du bill il nous faut songer au but que leur ont assigné des ministres responsables en annonçant que 100 millions de dollars seraient disponibles afin de fournir un supplément de revenus aux cultivateurs de l'Ouest, ce qui permettrait à ceux-ci de subsister pendant la crise. Un examen attentif de ce crédit nous révèle qu'il n'existe aucun engagement véritable à dépenser ces 100 millions et, de fait, en nous demandant si ce montant sera dépensé nous devons nous rendre compte que les restrictions imposées et les propositions énoncées dans les déclarations des ministres responsables sont telles que bien des cultivateurs ne pourront pas participer au programme. Nous pourrions naturellement répondre que cela est peut-être tout aussi bien car si un nombre suffisant de cultivateurs profitaient de ce programme pour réaliser l'objectif déclaré du gouvernement, c'est-à-dire soustraire à la culture 22 millions d'acres de blé de l'Ouest, nous pourrions bien aller tout droit vers un grand désastre. Mais je ne crois pas que cela se produise car le bon sens des cultivateurs empêchera une telle catastrophe.

C'est l'existence d'environ 190,000 détenteurs de permis qui est touchée dans l'Ouest du Canada. C'est une chose de voter un projet de loi ou de faire des propositions qui permettraient à ces gens de faire certaines choses soit en profitant de ce programme soit en n'en tenant pas compte mais c'en est une autre de proposer un plan qui ne laisse pas réellement le choix à tous ces cultivateurs. C'est là que le bill outrepassa les prérogatives ordinaires du gouvernement. Celui-ci peut bien avoir des conseillers techniques et croire qu'ils savent planifier la production pour chacune des exploitations agricoles de l'Ouest du Canada en disant à chaque agriculteur ce qu'il peut faire ou ne pas faire. Il envoie des inspecteurs sur place pour voir ce que le cultivateur fait, ce qu'il est censé faire et pour veiller à ce qu'il s'exécute comme il est prévu. Mais je prétends que tout ministère ou tout groupe d'hommes ou de femmes qui croient pouvoir entreprendre une telle tâche se montrent bien téméraires.

Le député qui m'a précédé a parlé de la difficulté qu'il y a à assurer qu'un certain groupe d'hommes d'affaires fasse une certaine chose, mais quand vous avez à faire à un groupe d'hommes d'affaires, il s'agit d'un